

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



CIRCULAIRE N° 1774/MPMBPE/DGD/DU 18 AVR 2016

(DIFFUSION GENERALE)

OBJET : Agrément d'exportateur de café torréfié

Réf. : Décision N° 002-16/2016 portant agrément d'exportateurs de café torréfié au titre de la campagne 2015/2016

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers que conformément à la décision visée en référence, le Conseil du café-cacao a agréé en qualité d'exportateur de café torréfié, au titre de la campagne 2015/2016, la **société SODAD**.

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente qui est d'application immédiate.

Ampliations :

- MPMB/Cab
- Conseil Café-Cacao
- FEDERMAR
- UGECI
- CGECI
- Chbre Cce & Industrie CI
- Chbre Cce & Industrie Française
- Chbre Cce & Industrie Libanaise
- Chbre Cce & Industrie Européenne
- Chbre Cce & Industrie Européenne
- FNISCI
- PAA
- PASP
- OIC
- GEPEX
- WEBB FONTAINE
- Synd. des Trans. s/c BOLLORE
- Synd. Nat. Des Transitaires
- Toutes Directions Douanes

